

## **Sur l'écran du téléphone mobile, surveiller ce qui se passe chez soi** **Technologie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-12-2008 00:43:55

**Il servait déjà à appeler, écouter de la musique ou se connecter à l'internet: le téléphone mobile peut désormais permettre de suivre, sur son écran, ce qui se passe chez soi, pour vérifier s'il n'y a pas d'intrus ou si le robinet est bien fermé**

"Les études montrent que c'est un service pour lequel les gens ne défilent pas dans la rue, mais si on le leur propose sur leur mobile, ils sont plus de 25% à être intéressés et ils sont prêts à payer pour ça", raconte Jean-Louis Constanza, directeur d'Orange Vallée, division de France Télécom consacrée à l'innovation.

Le premier produit proposé par Orange Vallée en janvier sera un service de vidéosurveillance sur mobile baptisé Homelook: il permet de connecter à son téléphone une ou plusieurs webcams, installées à son domicile.

Jusqu'ici il était possible de réaliser une telle connexion mais il fallait être très débrouillard en informatique. La promesse d'Homelook, qui pourrait à terme être proposé comme option à un forfait mobile, est d'être "extrêmement simple".

A tout moment de la journée, le client, depuis son ordinateur ou son mobile, peut "voir ce qui se passe chez lui, s'il n'y a pas une fuite d'eau, si quelqu'un s'est introduit dans la maison, s'il n'a pas oublié d'éteindre la lumière...", explique M. Constanza, qui cible un usage "plus ludique que sécuritaire".

"Si quelque chose bouge, vous recevez une alerte par mél ou SMS", facturée par abonnement mensuel. Un chat est normalement "trop petit" pour déclencher des alertes intempestives, assure-t-on.

Inconvénient: avec une webcam classique, l'ordinateur doit rester allumé, mais ce n'est plus nécessaire avec une webcam de nouvelle génération, dite "IP". Il est possible d'acquérir un petit robot équipé d'une webcam, que l'on pilote à distance à travers la maison.

Jusqu'à présent, plusieurs sociétés de télésurveillance proposent un accès depuis le mobile, mais uniquement pour les entreprises.

ADT, filiale de Tyco Fire & Security, s'est ainsi associée à SFR: "Nous fournissons au client un système vidéo constitué d'une ou plusieurs caméras, un pack avec un PDA (téléphone mobile sophistiqué) et le logiciel qui permet de se connecter au système vidéo", indique Philippe Joubert, directeur adjoint marketing et développement d'ADT.

"Nous visons moins un usage sécuritaire que des usages liés à l'activité du client", explique M. Joubert: "Un directeur de supermarché pourra vérifier si le rideau du magasin a bien été ouvert le

matin, que la tête de gondole est bien agencée, que le niveau de stock est conforme".

Dans le domaine sécuritaire, cette fois-ci pour le grand public, la société Renilg vient de lancer le service "Visidom": une ou plusieurs caméras, équipées de radars, déclenchent des alertes en cas de mouvement.

Un MMS (message multimédia) contenant une courte vidéo du mouvement enregistré est envoyé sur le mobile du client, facturé par abonnement mensuel.

Cette vidéo peut servir de "preuve pour les forces de l'ordre" quand le client les contacte et "ce serait une faute professionnelle pour eux ne pas intervenir", affirme Jean-Michel Gliner, président de la société. Mais difficile de savoir comment les services de police réagiront face à ce gadget technologique.

M. Gliner imagine déjà de nouveaux usages: "Cela peut servir à une maman pour surveiller à distance son bébé pendant qu'elle fait une course" ou permettre "une assistance des personnes âgées".

afp.com